



COMMISSION SPORTIVE

Procès-Verbal N° 6 - Réunion du Mardi 8 novembre 2022

Présents : Mrs Pierre Comte, Maurice Farès, Jean-Pierre Monneret, Jean-Louis Monnot, Jean-Luc Netzer, Gérard Perera et Jean-Yves Raguin.

COUPES :

COUPE SPORT 2000 / CREDIT MUTUEL – D3 – D4 :

52 équipes engagées.

L'équipe de MONT S/VAUDREY 3 encore qualifiée en Coupe Départementale ne peut participer à cette Coupe. La Commission procède alors au tirage d'exempts afin de ramener à 38 équipes soit 19 matchs.

Les rencontres auront lieu **Dimanche 4 décembre 2022 à 13 h 30** sur le terrain du club premier nommé.

Macornay 3 – La Joux 3
Arcade Foot 3 – Molay 1
Brenne Orain/Passenans 2 – Haut Jura 2
Perrigny 1 – Beaufort/Sud Revermont 2
Petite Montagne 2 – Plateau 39 1/Crottenay /C. Ain 3
Crottenay/C. Ain 2 – Grandvaux 2
Vaux 2 – St Lupicin 1
Montbarrey 2 – Aromas 2
Viry 1 – Arlay 1
Sirod 2 – Beaufort 1
Dole/Crissey 2 – Montbarrey 1
Trois Monts 2 - Pleure 2
Angillon/Ney 2 – Macornay 2
Jura Nord 2 – Poligny/Grimont 3
Souvans 1 – Molay 2
Mouchard/Arc 2 - La Ferté 1
Courlaoux 1 – Moissey 1
Grand Lons ASPTT 1 – St Aubin 1
Triangle d'Or 3 – Rahon 1

Exempts : 13 équipes seront exemptes de ce tour de cadrage.

Aiglepierre 2 – Archelange 1 – Cernans 1 - Chapelle Voland 1 – Choisey 1 – Foncine/Fort Plasne 1 – Fort Plasne/Foncine 2 – Gevry 2 – Grand Lons ASPTT 2 – Ney/Angillon 1 – Plaine 39 2 – St Claude 1 – Sirod 3.

La Commission rappelle qu'en cas d'égalité le départage se fait aux prolongations puis aux tirs aux buts.

CHAMPIONNATS :

La Commission :

- prend connaissance du courrier de Triangle d'Or 3.

Pour la deuxième phase en Départemental 4, les deux premiers restent en D4 ainsi que les 3 meilleurs troisièmes lors de la première phase et composent ainsi le groupe.

- prend acte du vœu de Jura Nord.

- prend connaissance du courrier de Crotenay/C. Ain concernant l'occupation du terrain de Crotenay le 27.11 (rencontre contre Saint Lupicin)

Une solution est trouvée avec le terrain de Plateau 39.

- prend connaissance du courrier du club du RC Saint Claude qui souhaite engagée une seconde équipe senior : la Commission ne voit aucun problème à cet engagement pour la seconde phase et bien entendu en D5 à condition que l'engagement soit fait avant le 15 janvier 2023.

- prend connaissance du procès-verbal de la Commission de Discipline du 28/10/2022

Concernant le match Départemental 1 : Macornay 1 - Dole Crissey 1

Match perdu par pénalité pour les deux équipes, moins un point.

DIVERS :

Modifications ou changements terrain tardifs :

8 et 9 octobre 2022 :

Jura Lacs 2 (modification horaire). Amende 40 €.

Lons RC 3 (changement terrain). Amende 40 €

16 octobre 2022

Grandvaux 2 (changement horaire). Amende 40 €.

La prochaine réunion de la Commission Sportive aura lieu lundi 16 janvier 2023 à 17 h 30 au District.

Pierre Comte,

Secrétaire,

Jean-Louis MONNOT,

Président.